

Claudine BESSIERE  
Jacky ABEILLON  
les Andes  
SERVIERES  
48000 MONTS DE RANDON

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Suite à notre entretien lors de votre permanence à Servières le mardi 19 janvier, nous vous faisons part des quelques observations que suscite le dossier d'enquête publique concernant la mise en conformité des captages de Chauvets aval, Combe, l'Espinas, la Lichère et Prat de la Mine, sur la commune déléguée de Servières.

Si ce projet représente une avancée quant à la sécurisation qualitative de l'eau de part la mise en place de périmètres de protection, et nous ne pouvons qu'être favorables, notre inquiétude porte sur le constat qui est fait au paragraphe «inventaire global de la population» (p. 15) qui indique qu'«aucune perspective d'évolution à moyen terme n'est envisagée».

Et cela, alors qu'on observe ces dernières années un regain d'intérêt pour les locations de gîtes disponibles dans le bourg de Servières, que des maisons mises à la vente depuis plusieurs années ont été rachetées. La pratique du télé-travail se développant, elle peut permettre à une population éprise de vie plus proche de la nature de s'installer à la campagne. Il serait dommageable que Servières ne puisse profiter de cet engouement pour augmenter sa population au motif que sa ressource en eau n'est pas suffisante.

C'est pour cela qu'il nous paraît indispensable d'envisager dès maintenant d'entamer la même procédure afin de raccorder le captage de Champclos, qui, après une remise en état, viendrait renforcer l'UDI de Servières et l'alimentation de ce hameau. Il en est de même pour le captage de Chauvets amont qui viendrait sécuriser l'alimentation de ce village. De plus, nous constatons que l'activité d'apiculture et de transformation exercée par Mme Gonella à Mas d'Ardenne, alimenté par le réservoir de Chauvets, n'est pas comptabilisé dans le dossier d'enquête. A cela s'ajoutent les périodes de sécheresse récurrentes qui ne peuvent que nous inciter à ne négliger aucune des ressources en eau présentes sur notre territoire.

En ce qui concerne l'UDI de Servières, dont l'alimentation est assurée en majeure partie par le captage de l'Espinas, nous nous interrogeons sur le bien fondé de la suppression de l'interconnexion entre le réservoir de l'Espinas et celui de Servières qui fonctionne depuis de nombreuses années et donne satisfaction. D'autant qu'il

peut permettre d'isoler l'une ou l'autre source d'approvisionnement dans le cas, toujours possible d'une pollution, le captage de l'Espinas étant situé majoritairement sur une zone de terrains agricoles.

En conclusion, il nous paraît primordial que les travaux prévus puissent démarrer le plus rapidement possible ; la ressource en eau étant limitée en période estivale ainsi que le note le rapport d'enquête.

C'est la raison pour laquelle il conviendra d'envisager rapidement l'ouverture d'une nouvelle enquête publique visant à la remise en service des deux captages de Champlos et Chauvets amont afin, d'une part, de sécuriser la ressource en eau et, d'autre part, d'assurer une perspective d'évolution de la population de ce secteur de la commune nouvelle de Monts de Randon.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à nos remarques et vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, nos salutations distinguées.

les Andes, le 4 février 2021

Claudine BESSIERE

Jacky ABEILLON